



CHARTRE DES DROITS DES CLIENTS

- 1. Droit à un service de qualité :** Tous nos clients ont droit à un service de qualité, respectueux de leurs besoins et de leurs attentes. Nos membres s'engagent à faire preuve de professionnalisme et de diligence pour atteindre cet objectif.
- 2. Droit à l'information :** Nos clients ont droit à des informations claires, précises et transparentes sur les produits et services que nous proposons. Ces informations seront toujours fournies de manière honnête et en temps voulu.
- 3. Droit au respect de la vie privée :** La confidentialité et le respect des données personnelles de nos clients sont d'une importance primordiale pour nous. Nous nous engageons à protéger et à sécuriser ces informations conformément à la législation en vigueur.
- 4. Droit à un traitement équitable :** Chaque client sera traité avec courtoisie, respect et impartialité, sans discrimination d'aucune sorte.
- 5. Droit à un recours :** Si un client est insatisfait du service fourni, il a le droit de faire une réclamation. Nous nous engageons à traiter chaque réclamation de manière juste et prompte, en mettant tout en œuvre pour résoudre le problème.
- 6. Droit à la sécurité :** La sécurité de nos clients est primordiale. Nous nous engageons à fournir des produits et services sûrs et à répondre rapidement et efficacement à toute préoccupation en matière de sécurité.

**Nom de la personne assurant l'adhésion de
votre organisation à cette charte :**

Fonction dans l'organisation :

.....

.....

Signature :

Lieu et date :